



FORMATION

« ÉTIQUETAGE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES - MENTIONS OBLIGATOIRES ET BASES DE LA COMMUNICATION »

2 matinées : 27/03 et 28/03

Les bases de la réglementation sont reprises afin de bien définir le domaine réglementaire présenté. Les exigences relatives aux mentions obligatoires et à la communication sur l'étiquetage forment le cœur de cette formation.



27/03 et 28/03

Les 2 matinées du 27 et 28 Mars 2025

- Valider ses acquis réglementaires
- Appréhender les contraintes et les risques
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets
- Avoir les clés pour comprendre le cadre réglementaire de l'étiquetage obligatoire et de la communication
- Questions/Réponses - Echanges et débats sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de denrées alimentaires (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« ÉTIQUETAGE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES - MENTIONS OBLIGATOIRES ET BASES DE LA COMMUNICATION »

La matinée du 27 Mars 2025 (9h00 - 12h30)

- Connexion des participants
- Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels

Cadre règlementaire de l'étiquetage

Mentions obligatoires

- Détails des mentions
- Présentation de ces mentions

Mentions volontaires

- clean label
- sans gluten/sans lactose
- vegan
- naturel

Etiquetage des vitamines et minéraux : quelles tolérances en cas de contrôle ?

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

La matinée du 28 Mars 2025 (9h00 - 12h30)

Le règlement 1924/2006/CE

- Définitions
- Champ d'application
- Les différents types d'allégations

Les allégations nutritionnelles

- Où les trouver ?
- Comment bien les utiliser ?

Les allégations de santé

- Où les trouver ?
- Comment bien les utiliser ?
- Points particuliers : allégations enfants / allégations générales / Flexibilité

=> Quiz, exercices : valider ses acquis

Le cas particulier des allégations relatives aux plantes

- Où en sommes nous ?
- Comment bien les utiliser ?
- Quelle harmonisation au niveau européen ?

Les revendications de beauté

- Quelles différences avec les allégations de santé ?
- Comment bien les utiliser ?

=> Quiz, exercices : valider ses acquis »



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À

CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER

development





FORMATION

« ÉTIQUETAGE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES -
MENTIONS OBLIGATOIRES ET BASES DE LA
COMMUNICATION »

FORMATEURS



Elodie François

Directrice Scientifique -
Aliments, Spécialités
pharmaceutiques,
Cosmétiques, Nutrition
animale, Biocides

17 ans d'expérience



Virginie Dubin

Compléments alimentaires et
Denrées alimentaires

29 ans d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





BULLETIN D'INSCRIPTION

« ÉTIQUETAGE DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES -
MENTIONS OBLIGATOIRES ET BASES DE LA
COMMUNICATION »

Nom de la société : THERA VIVA

Nom du signataire : Mme Catherine Tournesac

N° TVA Intracommunautaire : FR 51315211698

Responsable Formation de la société : catherine.tournesac@theraviva.fr
(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom : CHATARD BAPTISTE
Prénom : CAROLINE
Fonction : RESPONSABLE QRD
E-mail : catherine.tournesac@theraviva.fr

☒ Les 2 matinées du 27 et 28 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Les 2 matinées du 27 et 28 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

☐ Les 2 matinées du 27 et 28 Mars 2025 - 750€HT soit 900€TTC

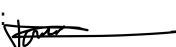
Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.
Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes.
N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : 750 € HT

Nom et adresse de la société à facturer : THERA VIVA

Date : 05/02/2025

Signature : 

THERA VIVA
SAS au capital de 428 400 €
721 avenue des Granges
69240 THIZY LES BOURGS
Tél. 04 78 86 47 70
FR 51 315 211 698 RCS Villefranche-Tarare

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVoyer À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development

